



THIERRY
BALBO

CONDITIONS GENERALES

Dernière mise à jour le 7 juin 2023 - Télécharger [la version pdf](#)

1. Objet des conditions générales

Les présentes conditions générales (ci-après « CG ») ont pour objet de fixer les termes et conditions générales dans lesquelles la société L'Energie pour tous, SARL au capital de 1000 euros, immatriculée au R.C.S. de GRENOBLE sous le n°837662964, dont le siège social est situé au 750 rue Aristide Berges – 38330 Montbonnot-Saint-Martin, représentée par Thierry Balbo dûment habilité (ci-après le « Prestataire »), vend à un client (ci-après le « Client ») la prestation telle que décrite dans la Commande (ci-après la « Prestation »).

2. Documents composant le Contrat

Le Contrat qui régit les relations contractuelles entre les Parties (ci-après le « Contrat »), est composé des documents contractuels suivants :

- La Commande passée sur le site du Prestataire
- Les présentes conditions générales de vente (CGV)

3. Formation du Contrat

La Prestation sélectionnée par le Client est celle visée dans la Commande passée sur le site internet édité par le Prestataire, à l'adresse suivante (ci-après le « Site ») : <https://www.magnetiseurgroup.com/>

Les Étapes de la Commande sont les suivantes :

- 1° Depuis le site du Prestataire, sélection de la Prestation et les dates de réalisation
 - 2° En cliquant sur le bouton « Je m'inscris »
 - 3° Le Client peut, dans son panier, visualiser sa sélection, et voir les prix, en ce compris les taxes, ainsi que le montant total de sa sélection.
 - 4° Le Client peut cliquer pour "Passer à la commande" pour accéder à la page récapitulative de sa commande.
- Sur cette page, le Client peut se connecter ou créer un compte (la création de compte est obligatoire pour passer commande). Il est invité à renseigner les détails de facturation (nom, prénom, nom de l'entreprise, adresse, mail, téléphone, etc.). Il peut voir le récapitulatif de sa commande, dont le prix HT et TTC.

Le Client est invité à sélectionner son mode de paiement par virement, carte bancaire via le module de paiement Stripe, chèque ou espèce et à lire et accepter la politique de

confidentialité ainsi que les présentes conditions générales de vente (qu'il peut télécharger et conserver sur un support durable).

5° Le Client peut ensuite passer à l'étape de paiement de sa commande en cliquant sur "Commander".

Jusqu'à l'étape du paiement, le Client peut modifier la Commande, notamment les éventuelles erreurs commises lors de la saisie de ses données, en retournant sur les écrans précédents.

Une confirmation de la Commande passée est présentée sur le Site après la confirmation du paiement. La confirmation de la Commande comprend un résumé du contenu de la Commande, le numéro, la date de la Commande, le montant de la Commande.

La confirmation de la Commande est envoyée parallèlement au Client par courrier électronique, à l'adresse communiquée.

Le Prestataire se réserve la faculté de bloquer une Commande, notamment en cas de suspicion de fraude ou de fraude avérée (compromission des identifiants, etc).

Il est précisé que lorsque la Commande est passée sur le site du Prestataire, le Contrat constitue un contrat conclu à distance, au sens de [l'article L. 221-1 du Code de la consommation](#).

Par conséquent, le Client, en sa qualité de consommateur, reconnaît avoir pris connaissance, avant de s'engager, du contenu des présentes CGV, disponibles sur le site du Prestataire, avant la validation de la Commande, lesquelles reprennent les informations précontractuelles obligatoires prévues aux articles [L111-1](#), [L111-2](#) du Code de la consommation, aux articles [L.221-5](#) et suivants du Code de la Consommation, ainsi qu'aux articles [L224-25-5](#) et suivants du Code de la Consommation.

Le Client déclare avoir été informé de la nature et des caractéristiques de la Prestation fournie, de ses droits et reconnaît que le Prestataire est resté à son entière disposition pour l'informer de tout ce qui était déterminant avant la validation de sa Commande.

Le Client accepte de signer électroniquement et de recevoir un exemplaire électronique du Contrat.

4. Description de la Prestation

La Prestation vendue porte sur des activités de magnétisme et de radiesthésie.

Organisée en petit groupe de 10 à 20 personnes, la Prestation permet de découvrir et d'expérimenter, de manière collective, le magnétisme et la radiesthésie, sur plusieurs jours.

Le programme de la Prestation est disponible sur le site internet du Prestataire.

Définition du magnétisme :

Le magnétisme animal, aussi appelé mesmérisme, est un ensemble de théories et pratiques développées à partir de la fin du XVIIIème siècle, notamment par le médecin allemand Franz-Anton Mesmer, qui postulait l'existence d'un fluide ou d'une énergie magnétique au sein des êtres humains et la possibilité d'une utilisation thérapeutique ou de bien-être.

Non reconnu aux plans légal et scientifique en France, le magnétisme a fait et fait toujours l'objet de polémiques quant à sa véracité et ses bénéfices.

Les magnétiseurs sont des personnes qui seraient en mesure d'utiliser ce fluide ou cette énergie magnétique pour soulager certains maux du corps et de l'esprit.

Définition de la radiesthésie

La radiesthésie est selon l'abbé Bouly, un procédé non rationnel de détection reposant sur la croyance selon laquelle les êtres vivants seraient sensibles à certaines radiations qu'émettraient différents corps.

Les accessoires les plus courants du radiesthésiste sont le pendule, la baguette, l'antenne de Lecher, les témoins et le lobe énergétique.

La radiesthésie n'est pas reconnue officiellement aux plans légal et scientifique en France.

Ce que la Prestation n'est pas :

La Prestation réalisée par le Prestataire ne constitue pas une formation professionnelle au sens de [l'article L6311-1 du code du travail](#). Elle ne constitue pas non plus d'une formation certifiante permettant d'obtenir une certification professionnelle en application de [l'article L6313-7 du code du travail](#).

Cette Prestation ne constitue pas un outil d'aide au diagnostic de pathologie ni de mise en place d'un traitement, ces derniers étant réservés aux professionnels de santé, dans le cadre d'un suivi personnalisé d'une personne.

Les informations délivrées par le Prestataire à l'occasion de la Prestation n'ont aucun caractère exhaustif et ne font qu'exprimer un avis et une position personnelle.

Pour rappel, ces informations ne sont pas reconnues au plan scientifique français.

Ces contenus sont communiqués à titre informatif et ne sauraient se substituer aux textes officiels. Ils ne peuvent être considérés comme des avis scientifiques ou médicaux faisant consensus ou encore comme des consultations de nature médicale.

Le Client est invité à faire preuve de prudence et de réserve quant à l'utilisation des informations transmises par le Prestataire dans le cadre de la Prestation, pour lui-même et les tiers, ainsi que sur les résultats obtenus.

Les informations remises par le Prestataire, et plus largement le magnétisme et la radiesthésie, ne remplacent pas un diagnostic et/ou un traitement médical et ne dispensent aucunement de consulter un médecin, ce dernier étant le seul habilité à établir un diagnostic médical ainsi qu'un traitement médical adapté.

5. Modalités d'exécution de la Prestation

Les modalités d'exécution de la Prestation, notamment les dates et lieux, sont fixées dans le planning disponible sur le site du Prestataire, lors de la Commande du Client.

Le Client s'engage à se déplacer dans les locaux désignés par le Prestataire, aux dates et horaires convenus, pour réaliser la Prestation.

Horaires habituels : de 9h00-12h30, 14h00-17h30

Les dates et horaires peuvent toutefois varier en fonction du nombre de participants.

Dans tous les cas, les dates et horaires de la Prestation seront confirmés au Client par mail 10 jours avant la date de démarrage de la Prestation.

Le Prestataire s'engage à assurer la sécurité du Client au cours de la Prestation, en mettant en place des conditions techniques et sanitaires appropriées.

6. Entrée en vigueur et durée du Contrat

Le Contrat prend effet à compter de la notification adressée par mail au Client de confirmation de Commande et court jusqu'à la fin de la Prestation.

7. Conditions financières

Le prix de la Prestation est celui indiqué sur le site internet au jour de la commande du Client. Ce prix est soumis à la TVA.

Le prix n'inclut pas les frais éventuels du Client (déplacement, restauration, hébergement, achat de matériels, ou tout autres frais) qui restent en plus, à la charge exclusive du Client.

Le Client s'engage à payer lors de sa Commande l'intégralité du prix. Un paiement en 3 fois est cependant possible. Dans ce cas, le Client devra verser lors de sa Commande un acompte d'un montant minimum de 500 euros et devra régler le solde au plus dans le délai de 3 mois à compter de la Commande.

Le Client peut régler par carte bancaire via le module Stripe ou Paypal, chèque, espèce ou virement (IBAN : FR76 3000 3010 0200 0270 0272 859).

Tout défaut ou retard de paiement pourra entraîner la suspension de la Prestation ainsi que la résiliation du Contrat pour manquement.

Toute somme non payée dans les délais convenus se verra appliquer un taux d'intérêt égal à 3 fois le taux d'intérêt légal au titre de pénalité de retard.

8. Annulation – Report de la Prestation

Annulation ou report par le Client

Sous réserve de l'application des dispositions relatives au droit de rétractation applicables, toute annulation par le Client après Commande ne sera prise en compte que si celle-ci a été notifiée au Prestataire par mail à l'adresse suivante : contact@magnetiseurgroup.com au plus tard 8 jours avant la date prévue de démarrage de la Prestation.

Dans ce cas, le Client aura la possibilité de reporter sa participation à la Prestation à une date ultérieure, en fonction du planning du Prestataire, sans toutefois que ce report ne puisse excéder 6 mois. A défaut de report par le Client dans ce délai maximum ou en cas d'annulation sans respect du délai préalable de 8 jours, le Client est informé qu'il sera redevable de la totalité du prix de la Prestation.

Annulation ou report par le Prestataire

Le Prestataire se réserve la possibilité d'annuler ou de décaler la Prestation, notamment si le nombre de participants est insuffisant (nombre minimum de 10 personnes).

En cas d'annulation de la Prestation par le Prestataire, le Client sera remboursé intégralement de sa Commande.

Si la Prestation est décalée à une date ultérieure, le Prestataire tiendra informé le Client de cette nouvelle date dès que possible.

Le Prestataire se réserve par ailleurs le droit d'annuler, de suspendre ou d'interrompre la Prestation s'il constate que celle-ci est manifestement incompatible et/ou inadaptée à la situation personnelle du Client. Dans ce cas, le Prestataire s'engage à rembourser le Client des sommes versées au prorata de la Prestation déjà réalisée.

9. Informations légales sur le droit de rétractation applicables au Client consommateur

Le Client consommateur est informé du fait que le Code de la consommation prévoit un droit de rétractation de 14 jours pour les contrats conclus à distance.

Rappel des règles sur le droit de rétractation :

Le Prestataire rappelle au Client consommateur français ou résident en France, qu'il dispose en principe d'un délai de rétractation de 14 jours calendaires, sans qu'il ait à justifier de motif, ni à payer de frais ou pénalités.

Le délai court à compter du lendemain de la confirmation de la Commande.

S'il souhaite se rétracter après avoir passé Commande, le Client peut utiliser le modèle de rétractation ci-dessous, mais ce modèle n'est pas obligatoire. Pour que le délai de rétractation soit respecté, il suffit que le Client notifie au Prestataire son intention de se rétracter avant l'expiration du délai.

Modèle de formulaire de rétractation :

Je vous notifie par la présente mon intention de me rétracter de ma commande n° _____
Nom du Client _____
Adresse du Client _____
Email _____ (uniquement en cas de notification du présent formulaire sur papier)
Date _____ (uniquement en cas de notification du présent formulaire sur papier)
Signature (uniquement en cas de notification du présent formulaire sur papier) _____

En cas d'exercice du droit de rétractation, le Prestataire procédera au remboursement intégral des sommes versées, dans un délai de quatorze (14) jours calendaires suivant la notification de la demande de remboursement et via le même moyen de paiement que celui utilisé lors du paiement.

Toutefois, en vertu de l'article L221-28 du Code de la consommation, le droit de rétractation ne peut être exercé si la Prestation est pleinement exécutée avant la fin du délai de rétractation et dont l'exécution a commencé après accord préalable du Client. Ce dernier reconnaît alors renoncer expressément et automatiquement à son droit de rétractation, sans que le Prestataire ne soit tenu de recueillir sa demande expresse par écrit.

10. Obligations du Prestataire

Le Prestataire s'engage à apporter toute la diligence et tout le soin nécessaire à la bonne exécution de la Commande et à tenir informé le Client des difficultés ou incidents pouvant survenir lors de la fourniture des contenus. Le Prestataire s'engage à mettre en œuvre les moyens nécessaires pour l'exécution du présent Contrat.

Le Prestataire prendra toutes les dispositions nécessaires pour exécuter les Prestations confiées dans des conditions de sécurité conformes aux obligations légales en vigueur.

Il est rappelé au Client est informé, spécifiquement et expressément, par les présentes que les informations délivrées par le Prestataire dans le cadre de la Prestation n'ont aucun caractère exhaustif et ne font qu'exprimer l'avis et la position du Prestataire et qu'elles n'ont pas de reconnaissance au plan scientifique français.

11. Les engagements du Client

En passant Commande d'une Prestation, le Client s'engage à respecter les conditions suivantes :

- avoir au moins 18 ans et la pleine capacité juridique ;
- ne pas être atteint de problèmes mentaux, ne pas être suivi en psychiatrie ;
- fournir lors de sa Commande, des informations exactes, à jour et sincères ;
- ne pas utiliser les informations remises par le Prestataire dans le cadre de la Prestation, pour faire la promotion, alléguer, prétendre ou réaliser des traitements et/ou des diagnostics de maladies humaines, s'il n'est pas médecin ;
- ne pas utiliser les informations remises par le Prestataire dans le cadre de la Prestation pour faire la promotion, vendre ou proposer à la vente des prestations ou des produits non autorisés.

12. Propriété intellectuelle

Le Prestataire détient les droits de propriété intellectuelle relatifs aux contenus pédagogiques.

Le Client reconnaît que le présent Contrat ne lui confère aucun droit de propriété sur ces éléments de propriété intellectuelle. La mise à disposition de ceux-ci dans le cadre de la Prestation ne saurait être analysée comme la cession d'un quelconque droit de propriété intellectuelle, au sens du Code français de la propriété intellectuelle.

Ainsi, le droit d'accès et d'utilisation qui est concédé au Client au titre des présentes est exclusif de tout transfert de droits de propriété intellectuelle. Ceci concerne en particulier les droits visés aux articles L 122-1, L 122-6, L 122-7 du Code de la Propriété Intellectuelle.

Le Client s'interdit strictement toute autre utilisation des éléments de propriété intellectuelle visés précédemment, en dehors de la Prestation, en particulier toute reproduction, adaptation, modification, représentation, traduction, arrangement, diffusion, décompilation, sans que cette liste soit limitative.

Le Client s'engage à ne pas porter atteinte de quelque manière que ce soit aux droits du titulaire et à ne pas procéder à des actes susceptibles d'avoir pour conséquence de contrefaire tout ou partie de tout élément ou composant le Site.

Le Client est avisé du fait qu'une utilisation non conforme aux dispositions des présentes, l'expose à une action judiciaire (concurrence déloyale, contrefaçon, etc.).

Le Client est informé que le titulaire peut être amené à utiliser des œuvres préexistantes, sur lesquelles il a obtenu des droits nécessaires à leur utilisation.

13. Responsabilité du Prestataire

Conformément aux dispositions légales en vigueur en matière de contrats conclus à distance, le Prestataire est responsable de plein droit à l'égard du Client de la bonne exécution des obligations résultant du Contrat conclu à distance, Toutefois, il peut s'exonérer de tout ou partie de sa responsabilité en apportant la preuve que l'inexécution ou la mauvaise exécution du Contrat est imputable soit au Client, soit au fait, imprévisible et insurmontable, d'un tiers au Contrat, soit à un cas de force majeure.

Sous réserve de l'application des dispositions impératives précitées en matière de contrats conclus à distance, la responsabilité du Prestataire n'est engagée qu'en cas de faute prouvée par le Client.

Le Client est seul responsable des choix qu'il fait et des informations qu'il donne au Prestataire. Ainsi, les Parties conviennent que la responsabilité du Prestataire ne saurait être engagée en raison de l'inadaptation de la Prestation aux besoins et informations exprimés par le Client.

Le Prestataire n'est par ailleurs responsable que de la Prestation expressément mise à sa charge.

Enfin, la responsabilité du Prestataire ne pourra être mise en cause que pour des dommages directs qui lui seraient imputables au titre de l'exécution ou de l'inexécution, même partielle, de ses obligations au titre du Contrat, étant précisé que les dommages indirects sont exclus.

Ainsi, la responsabilité du Prestataire ne pourra être recherchée pour tout préjudice indirect, la perte d'une chance, perte de données, le trouble à l'image ou tout autre dommage spécial ou événements en dehors de son contrôle ou de tout fait ne lui étant pas imputable.

De convention expresse entre les Parties, la responsabilité du Prestataire est limitée, tous préjudices directs confondus, et sauf manquement prouvé, au montant HT encaissé au titre de la Prestation.

14. Convention de preuve

Les dispositions qui suivent constituent la convention de preuve passée entre les Parties, lesquelles s'engagent à respecter le présent article. Les Parties acceptent qu'en cas de litige les éléments et procédés suivants soient admissibles devant les tribunaux et feront preuve des données et des faits qu'ils contiennent ainsi que des signatures et procédés d'authentification qu'ils expriment :

-les données de compte du Client

-les informations et données stockées, dans le cadre de la Commande, sur le site ou le serveur du Prestataire

-les cases à cocher pour recueillir le choix du Client

-les données relatives au paiement

-les notifications automatiques

Les Parties reconnaissent également la validité et la force probante parfaite de la formation du Contrat en ligne, formalisant ainsi l'accord des deux Parties sur les termes du Contrat à sa date de la Commande.

15. Force majeure

Le Prestataire ne pourra être tenue pour responsable de tout retard ou manquement dû à la survenance d'un cas de force majeure habituellement reconnu par la jurisprudence des cours et tribunaux français. Dans tous les cas, les Parties admettent conventionnellement que constitue un fait du tiers produisant les effets de la force majeure tels que prévus au présent article, tout dommage trouvant son origine ou sa cause dans : la défaillance du réseau d'électricité, la défaillance du réseau des télécommunications, la survenance d'une grève, d'une émeute ou d'un mouvement populaire, d'une guerre civile ou étrangère, d'un attentat, d'une intempérie, d'un tremblement de terre.

Le Client souhaitant invoquer un cas de force majeure devra le notifier au Prestataire par lettre recommandée avec accusé de réception dans les meilleurs délais dès qu'il aura connaissance d'un tel événement. Dès lors que les effets consécutifs à l'événement de force majeure invoqué auront disparu, le Prestataire reprendra immédiatement l'exécution de son obligation.

En cas de persistance des effets consécutifs à l'événement constituant un cas de force majeure pendant plus de 15 jours, les Parties conviennent que le présent Contrat pourra être résilié de plein droit sur l'initiative de la Partie la plus diligente par lettre recommandée avec

accusé de réception, sans que cela ne porte atteinte aux conditions de paiement des Prestations accomplies.

16. Résiliation

En cas de manquement par une Partie à l'une de ses obligations au titre du présent Contrat, l'autre Partie aura la faculté, 15 jours après mise en demeure envoyée par lettre recommandée avec avis de réception restée sans effet, de mettre fin au présent Contrat de plein droit sans préjudice de tout dommage et intérêt auquel elle pourrait prétendre du fait des manquements invoqués.

17. Dispositions diverses

Chacune des clauses des présentes doit être interprétée, dans toute la mesure du possible, de manière à ce qu'elle soit validée au regard du droit qui lui est applicable. Si l'une quelconque des stipulations se révèle être illégale, nulle ou inopposable par toute juridiction ou autorité administrative compétente aux termes d'une décision exécutoire, cette stipulation sera réputée non écrite, sans altérer la validité des autres stipulations et sera remplacée par une stipulation valable d'effet équivalent, que les Parties s'engagent à négocier de bonne foi, et telles que les Parties en seraient convenues si elles avaient connu l'illicéité, la nullité ou l'inopposabilité de ladite stipulation.

Le fait pour une Partie de ne pas se prévaloir d'une disposition quelconque des présentes ne vaudra en aucun cas renonciation à son droit d'exiger le respect de chacune de ses clauses et conditions.

18. Droit applicable et juridictions compétentes

Le Contrat est régi par le droit français. Tout différend naissant de l'interprétation, de l'exécution ou de la résiliation d'une Commande ou des présentes Conditions Générales fera l'objet d'une tentative préalable de règlement amiable.

Conformément aux articles L 611-1 et suivants du Code de la consommation, le Client consommateur a le droit de recourir gratuitement (sauf éventuels frais d'avocat et d'expertise) à un médiateur de la consommation en vue de la résolution amiable d'un litige l'opposant au Prestataire.

Le Prestataire adhère au service du médiateur :

CNPM MÉDIATION CONSOMMATION 27, avenue de la Libération 42400 Saint-Chamond, Téléphone : +33 (0)9 88 30 27 72, contact-admin@cnpm-mediation-consommation.eu.

Après démarche préalable écrite du consommateur auprès du Prestataire restée infructueuse, le service du médiateur peut être saisi pour tout litige de consommation dont le règlement n'aurait pas abouti.

Depuis le 15 février 2016, la plateforme en ligne de règlement amiable des litiges de la Commission européenne est ouverte au public. Tout consommateur qui rencontre un litige avec une entreprise située sur le territoire de l'Union a la possibilité de déposer une demande de médiation par le biais de cette plateforme européenne. Le Client peut consulter également le site internet de la Commission européenne dédié à la médiation de la consommation :

<https://ec.europa.eu/consumers/odr/main/index.cfm?event=main.home.show&lng=FR>

En cas de litige avec un Client consommateur, non réglé amiablement, la compétence expresse est attribuée au tribunal du lieu de résidence du défendeur, conformément à l'article 42 du Code de procédure civile, ou conformément à l'article 46 du code de procédure civile.